

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du

JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à 19 h 00

Le conseil municipal à l'unanimité :

PRESENTS : FERRET André, ALLIBERT Michel, BARTHELEMY-ROCHE Florence, BEHAR Daniel a donné procuration à FERRET André, CHARREYRON Ludivine a donné procuration à MOURLEVAT Agnès, CRESPIY Georges, DESSALCES Joël, DEVIDAL Guy, MALLET Camille a donné procuration à MARCAHNDÉ Laurent, MARCHANDE Laurent, MARTIN Cyrille, MONTORIER Bernard, MOURLEVAT Agnès, NADIN Katia a donné procuration à VEYSSET Marie-Christine, VEYSSET Marie-Christine.

ABSENTS EXCUSES : SIVET Martine

ABSENTS : CABANES François

Secrétaire de séance : MOURLEVAT Agnès

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 juillet 2023

| | Objet | Vote |
|----------------|--|-------------|
| CULTURE | <p>1. <u>CONVENTIONNEMENT BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE : CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS.</u></p> <p>- Autorise le Maire à signer le contrat d'objectifs et de moyens avec le Département de la Haute-Loire afin d'assurer un service d'appui au développement de la bibliothèque de la commune,</p> <p>- Donne délégation à Madame ou Monsieur le Maire de communiquer toutes les annexes liées à ce contrat.</p> | UNANIMITE |
| CULTURE | <p>2. <u>L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE DES BENEVOLES GERANT LA BIBLIOTHEQUE.</u></p> <p>- Donne délégation à Monsieur le Maire de tenir à jour la liste des bénévoles œuvrant pour la bibliothèque, de faire signer la « charte départementale de coopération du bibliothécaire bénévole » à tous les bénévoles et de s'assurer de leur souscription à une garantie de responsabilité civile,</p> | UNANIMITE |

| | | |
|----------------------------|--|-----------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Donne délégation à Monsieur le Maire de vérifier la souscription par la mairie d'un contrat d'assurance couvrant les risques d'accident liés à toute activité de ces bénévoles pour le compte de la bibliothèque municipale ; - Autorise le remboursement des frais des bénévoles ayant signé la charte départementale de coopération du bibliothécaire bénévole, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux. | |
| FINANCES | <p>3. <u>DEMANDE DE MODIFICATION DU FINANCEMENT AU TITRE DU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL « CAP 43 – COMMUNES »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approuve le nouveau plan de financement présenté, - Sollicite le Département pour une modification, par avenant, de l'aide attribuée pour le projet d'aménagement centre bourg : mur de soutènement et installation de borne recharge électrique place du Marché dans le cadre du dispositif départemental « CAP 43 – Communes » selon le plan de financement présenté ci-dessus, - Autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches administratives relatives à cette demande de modification et l'autorise à signer l'avenant à la convention attributive de subvention. | UNANIMITE |
| RESSOURCES HUMAINES | <p>4. <u>RECRUTEMENT : CHARGÉ DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Décide de la modification horaire du poste « Chef de Projet Petites villes de demain » à temps non complet à raison de 16 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2023, dans le grade qui correspondra à l'ancienneté et aux compétences de l'agent recruté, d'une durée de 2 ans et 5 mois, étant entendu que l'échéance du contrat est prévue pour le 31 mars 2026 ; - Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui se rapportent à cette modification horaire et à modifier le tableau des emplois de la collectivité en conséquence. | UNANIMITE |
| RESSOURCES HUMAINES | <p>5. <u>RECRUTEMENT : SERVICE D'AFFECTATION DU CENTRE DE GESTION POUR FRANCE SERVICES ET ACCUEIL MAIRIE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le service d'affectation temporaire du centre de gestion et toute prorogation à venir. | UNANIMITE |
| RESSOURCES HUMAINES | <p>6. <u>RECRUTEMENT : CDD POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AU SERVICE TECHNIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorise Monsieur le Maire à signer un CDD pour accroissement temporaire d'activité au sein des services technique et toute prorogation à venir. | UNANIMITE |

| | | |
|-------------------------------|---|------------------|
| <p>MARCHES PUBLICS</p> | <p>7. <u>AUDIT RECUPERATION D'EAU DE PLUIE ET DE PISCINE ET ECONOMIES DANS LES BATIMENTS PUBLICS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorise Monsieur le Maire à signer le marché public avec le cabinet de maîtrise d'œuvre et tous documents afférents à l'opération. - Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour les travaux liés aux préconisations du cabinet de maîtrise d'œuvre. | <p>UNANIMITE</p> |
| <p>MARCHES PUBLICS</p> | <p>8. <u>ACHAT SERVEUR – BAIE DE BRASSAGE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prends acte de la décision de modernisation et de sécurisation des données informatiques de la mairie. - Autorise le maire à faire procéder aux travaux. | <p>UNANIMITE</p> |
| <p>FONCIER</p> | <p>9. <u>REMBOURSEMENT DES TAXES D'AMENAGEMENT PERCUES A TORT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorise monsieur le Maire à rembourser les sommes trop perçues pour un total de 5488.26 €. | <p>UNANIMITE</p> |

Fin de séance à 21 heures

Le Président de Séance,

André FERRET



Le Secrétaire de Séance,

Agnès MOURLEVAT



